

# Annexe 1

## ÉLÉMENTS POUR L'APPROPRIATION DE LA RECOMMANDATION

Les présentes recommandations sont des repères non exhaustifs établis dans la perspective de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé.

Elles permettent aux équipes d'interroger leurs pratiques et de les améliorer, en fonction des publics accompagnés et des missions de l'établissement ou du service.

Ces recommandations constituent un outil de réflexion susceptible de permettre un dialogue au sein de la structure sur la mise en œuvre concrète de ce qui est décliné dans le projet d'établissement ou de service.

Leur appropriation peut s'appuyer sur un questionnement à plusieurs niveaux.

### Des questions à se poser

- 1) Comment informe-t-on les personnes et leurs proches sur les modalités d'exercice des droits liés à la santé? Comment sont-ils informés sur leur santé?
- 2) Comment explique-t-on aux personnes et à leurs proches les modalités d'accès et de partage d'informations sur l'état de santé de la personne?
- 3) Quelle place donne-t-on à la personne dans l'élaboration et la mise en œuvre du volet soins de son projet personnalisé? Comment favorise-t-on l'expression de ses attentes et préférences? Quelle place donne-t-on à la personne dans l'évaluation de ses besoins? Comment l'implique-t-on dans les décisions la concernant? Comment implique-t-on ses proches? Comment sont pris en compte ses changements d'avis? Comment appréhende-t-on les situations de refus des soins ou le risque que veut prendre la personne?
- 4) Comment s'organise-t-on pour promouvoir la santé? Quel travail est effectué avec les personnes sur la connaissance de leur corps et de ses transformations? Quels sont les programmes d'éducation à la santé proposés aux personnes? Comment sont-ils construits?
- 5) Quelles actions de vaccination et de dépistage organise-t-on? Comment sont anticipés les risques de handicaps ajoutés et l'aggravation de l'état de santé?
- 6) Comment évalue-t-on les risques liés à la santé, en matière d'accompagnement personnalisé et pour l'ensemble de la population prise en charge par la structure? Quelle personnalisation des mesures de prévention de risques est à l'œuvre? Comment sont connues, diffusées et utilisées les recommandations de bonnes pratiques professionnelles liées à la santé?
- 7) Comment améliore-t-on la prévention, l'évaluation et la prise en charge de la douleur? Comment facilite-t-on le repérage et la prise en charge de la souffrance psychique? Comment observe-t-on et analyse-t-on les « comportements-problèmes »?
- 8) Comment améliore-t-on la connaissance et la gestion des risques liés à la santé des travailleurs en Esat et des travailleurs handicapés qui sont accompagnés par un SAVS, un Samsah ou un Sessad Pro?
- 9) Quels éléments sont formalisés dans le projet d'établissement ou de service? Quelles sont les personnes qui ont participé à cette formalisation?
- 10) Comment prend-on en compte la complémentarité des soins avec les autres aspects de l'accompagnement?

- 11) Quels acteurs de santé du territoire sont connus? Comment entretient-on les liens? Quelle organisation est mise en place pour répondre aux urgences médicales? Quelle convention partenariale est formalisée avec l'hôpital? Comment s'organise-t-on avec les partenaires impliqués dans des périodes de transition entre l'enfance et l'âge adulte? Comment s'organise-t-on avec les partenaires facilitant l'accompagnement des situations d'avancée en âge, de vieillissement et de fin de vie? Comment s'organise-t-on en cas de décès?
- 12) Comment soutient-on les professionnels? Comment renforce-t-on leur compétence pour communiquer avec les personnes accompagnées? Quelles formations leur sont proposées concernant la santé et les droits liés à la santé? Comment valorise-t-on les compétences acquises et encourage-t-on l'analyse des pratiques? Quelles actions de recherche sont mises en place dans la structure? Comment sont-elles mises en place?